Edited by Foxit Reader
Copyright(C) by Foxit Corporation,2005-2010
For Evaluation Only.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
02/11/2012	17/11/2012	F0112P0093

1. Intitulé du projet

ZAC Seine Arche - Ilot 9 - Construction d'un ensemble immobilier

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom | Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : BOUYGUES IMMOBILIER

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Marie-Pascale JOUANNO

RCS / SIRET : 5 6 2 1 0 9 1 1 5 4 6 1 0 0 7 1 2 1 | Forme juridique : S.A

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n° 36	Construction en une phase d'une opération comprise entre 10.000 m² et 40.000 m² SHON

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Ensemble immobilier d'environ 11.500 m² de surface de plancher dont :
- 9600m² de logement
- 1000 m² à usage d'équipement public
- 900m² à usage d'activité tertiaire

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond aux objectifs poursuivis par la ZAC Seine Arche :

- mixité sociale : 50% d'accession libre, 25% d'accession sociale, 25% de logement locatif social.
- mixité urbaine : programme avec 3 destinations différents
- projet environnemental : recherche du label HeE, respect des prescriptions environnementales, charte chantier à faible nuisance, BEPOS

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux doivent durer de 2 à 3 ans, dans le respect de la charte chantier à faibles nuisances et des prescriptions du label HeE. (EPADESA)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Bâtiment à énergie positive, le projet fonde son fonctionnement sur des principes innovants :

- utilisation des eaux grises du bâtiment pour la production d'eau chaude sanitaire (pompes à chaleur)
- isolation performante pour favoriser les économies d'énergie (chauffage notamment)
- VMC double flux individuelle pour éviter les déperditions de chaleur dans les logements

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet devra faire l'objet d'un permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

procédure de "cas par cas"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
-Terrain d'assiette : 2300 m² environ - projet = 100% du terrain, environ 113m de long ×21m de large	

4.6 Localisation du projet
Adresse et commune(s) d'implantation

Ilot 9-2AC Seine Arche angle boulevard des provinces françaises et boulevard du 17 oct. 1961.
à NANTERRE

Coordonnées géographiques[1] Long. __°__'__"_ Lat. __°__'__"_

Pour *les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :*

Point de départ : Long. __°__'__"_ Lat. __°__'__"_

Point d'arrivée : Long. __°__'__"_ Lat. __°__'__"_

Communes *traversées :*

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Friche entre le tunnel de l'A14 et le tunnel du RER A.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** ☒ **Non** ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Nanterre
Zone UBe

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** ☐ **Non** ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	X	
en zone de montagne ?	☐	X	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	X	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN approuvé par arrêté préfectoral le 7 février 2006 et mis à jour le 15 septembre 2011.
dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Sols partiellement impactés par des traces "normales" de polluants sur remblais.
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	**Oui**	**Non**	**Lequel et à quelle distance ?**
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? *Appréciez sommairement l'impact potentiel*
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	X	☐	La construction de l'ensemble projeté nécessite une évacuation de terres, et un apport de matériaux pour construction.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	X	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	X	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Zone à risque de carrière
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☒	☒ ☐	Tunnel et pont du RER A à proximité. L'EPADESA a prévu des installations d'isolement acoustique → voir dossier acoustique en pj.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☒	☒ ☐	Passage du RER A et de l'autoroute (A14) à proximité. Dispositifs anti-vibratoire mis en place dans le bâtiment (boites à ressorts)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Rejets Eaux usées et Eaux pluviales dans le réseau communal d'assainissement, avec respect des règls de débit de fuite (EP).
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Création de logements, d'un équipement public et d'activité tertiaire.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'ensemble de la ZAC Seine Arche a fait l'objet d'une étude d'impact, avec détermination des mesures compensatoires à l'échelle de la ZAC et de chacun des programmes immobiliers envisagés.

L'îlot 9 est un des programmes prévus dans le cadre de la ZAC, et s'inscrit donc dans la liste des sujets déjà traités.

En outre, nous rappelons que notre projet se trouvera entre deux ouvrages ferroviaires et routiers, sur une friche sans destination.

Au regard de ces éléments, nous estimons que notre projet ne nécessite pas d'étude d'impact.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	**Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques *5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°* :** plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6. Etude d'impact de la ZAC Seine Arche (Dossier de réalisation)
7. Plan d'aménagement à terme du secteur (travaux EPADESA)
8. Dossier de traitement acoustique de l'ilot 9 (EPADESA)
9. Charte chantier à faible nuisances

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à VELIZY le, 30/10/2012

Signature

BOUYGUES IMMOBILIER
Direction Régionale Ouest et Paris
Vélizy Espace - Immeuble Guynemer
13 avenue Morane Saulnier
F-78457 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX
Tél : 01 34 63 02 80 - Fax : 01 34 63 02 81
S.A. au capital de 138 577 320 € - SIRET 562 091 546 007 12

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

Annexe 2 : Plan de situation du projet

Echelle 1/27000°

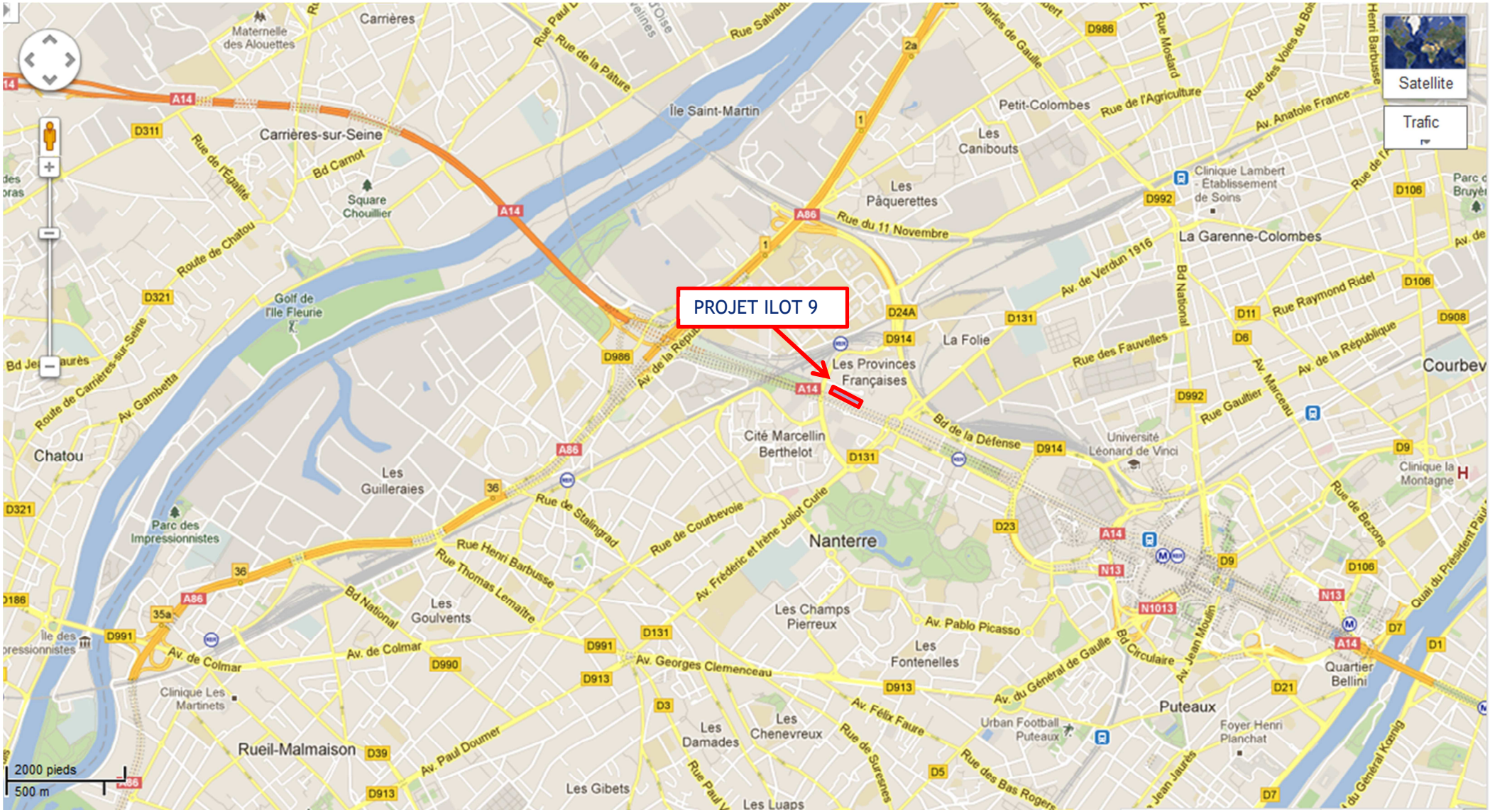

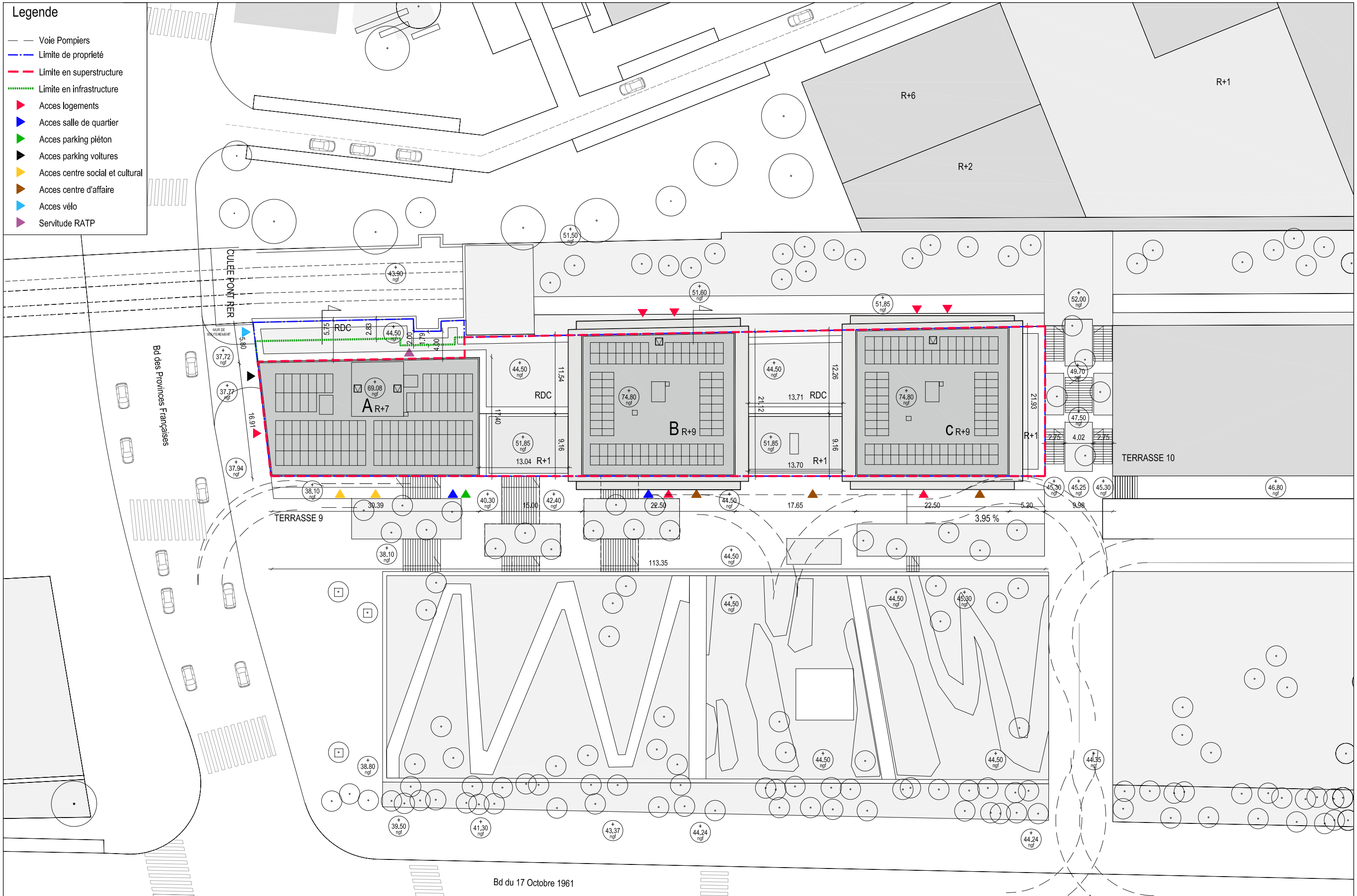

ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE	ARCHITECTE	BET STRUCTURE	BET FACADE	BET HQE	PROJET	NOM DU PLAN	INDICE	DATE			EMETTEUR	AFFAIRE	PHASE	TYPE
BOUYGUES IMMOBILIER IDF 13 avenue Morane Saulnier - 78457 Velizy	AZC ATELIER ZÜNDEL CRISTEA ARCHITECTES 18, av. Parmentier 75011 Paris T +33 (0)1.55.25.24.94	BOUYGUES BATIMENT IDF 1, Avenue Eugène Freyssinet Guyancourt 78065 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex	T/E/S/S 7 Cité Paradis 75010 Paris	CARDONNEL INGENIERIE 5, rue de la Mare à Tissier 91280 Saint Pierre du Perray	**TERRASSE 9 - NANTERRE**	PC 02. PLAN DE MASSE - -	-	-	DATE CREATION	17/10/12	AZC	097	PC	-
							-	-	FORMAT	A3				
							-	-	ECHELLE	1/500	ZONE	NIVEAU	N° PLAN	INDICE
							-	-			-	-	012	-
							-	-						

BATIMENT A

BATIMENT B

BATIMENT C

FACADE SUD

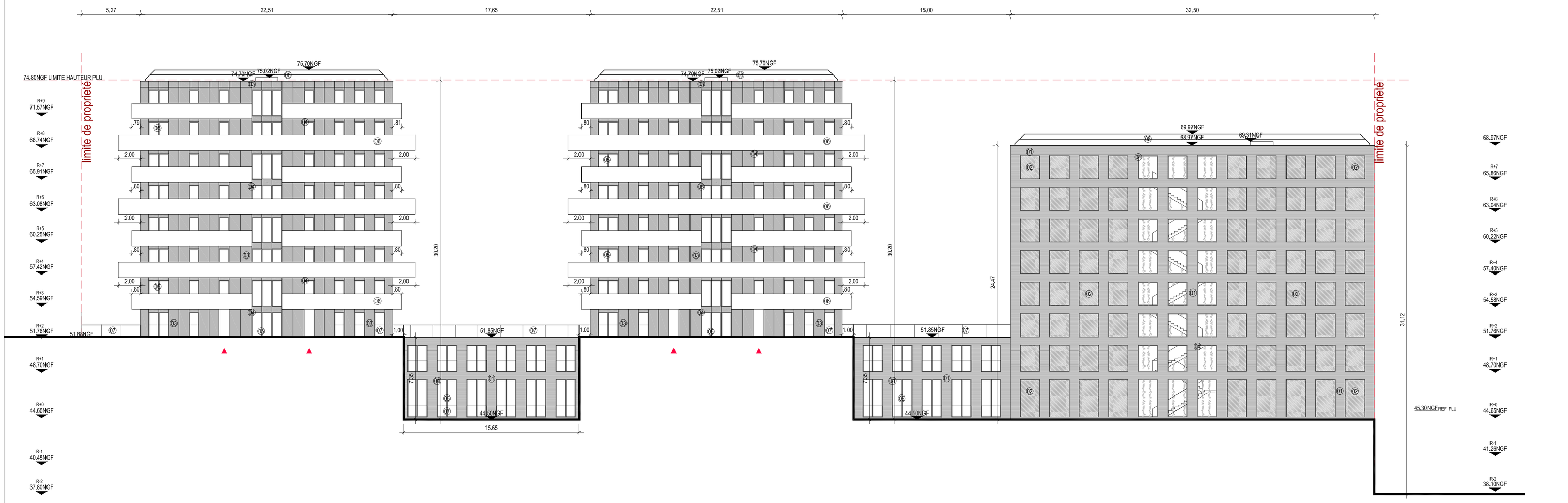

FACADE NORD

LEGENDE

- 01 PLAQUETTE EMAILLE MELANGE COULEUR DOMINANTE ANTHRACITE
- 02 PANNEAUX METAL BLANC
- 03 PANNEAUX DE VERRE OPAQUES
- 04 CADRE METAL LAQUE BLANC
- 05 CHASSIS ALUMINIUM BOIS
- 06 GARDE CORPS EN METAL PERFORE
- 07 GARDE CORPS VITRES
- 08 GARDE CORPS DE SECURITE

- Acces logements
- Acces salle de quartier
- Acces parking piéton
- Acces parking voitures
- Acces centre social et culturel
- Acces centre d'affaire
- Acces local vélo
- Servitude RATP
- Acces local transformateur

IND	DATE	MODIFICATION
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

MAITRE D'OUVRAGE

MAITRE D'OUVRAGE — **BOUYGUES IMMOBILIER IDF**
Vélizy Espace - Immeuble le Ferber
13 avenue Morane Saulnier - 78457 Velizy

MAITRE D'OEUVRE

ARCHITECTE MANDATAIRE — **ATELIER ZUNDEL & CRISTEA**
18, avenue Parmentier - 75011 PARIS
T - 01 55 25 24 94 F - 01 43 73 02 82

BET STRUCTURE — **BOUYGUES BATIMENT IDF**
1, Avenue Eugène Freyssinet Guyancourt
78065 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

BET FACADE — **T/E/S/S**
7 Cité Paradis
75010 Paris

BET HQE — **CARDONNEL INGENIERIE**
5, rue de la Mare à Tissier
91280 Saint Pierre du Perray

TERRASSE 9 - NANTERRE

PROVISOIRE

NOM DU PLAN

PC 05-1. FACADES SUD / FACADE NORD

-

DATE DE CREATION	17/10/2012
FORMAT	A1
ECHELLE	1/200

EMETTEUR	AFFAIRE	PHASE	TYPE
			-
ZONE	NIVEAU	N° PLAN	INDICE
-	-	301	-